



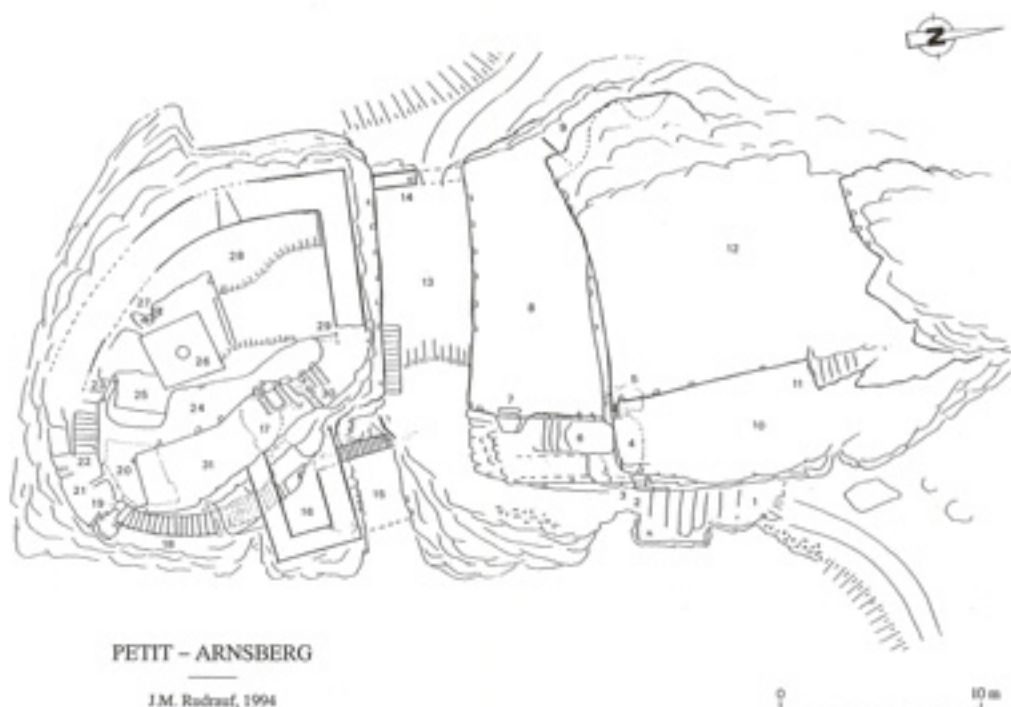
## // PETIT-ARNSBERG (Obersteinbach, Bas-Rhin)

GPS | 49.03889,7.69056

Le Petit-Arnsberg occupe l'extrémité d'un rocher vertigineux. Il s'agit d'une construction militaire assez modeste. Sa valeur défensive repose sur son site empêchant toute attaque directe. Il n'apparaît dans les textes qu'en 1316 comme une possession de Frédéric de Wasigenstein. Ce dernier en fait oblation à l'abbé de Wissembourg, c'est-à-dire qu'il le cède à l'abbé pour le recevoir de lui en fief. Pour le sire de Wasigenstein, il s'agit d'anticiper une réaction violente du duc de Lorraine à qui appartiennent les terres sur lequel il a illégalement construit le château. Les sires de Wasigenstein en font rapidement un repaire de chevaliers-brigands, ce qui provoqua le siège, mais non la destruction de la place, en 1335. A l'extinction des Wasigenstein en 1359-1360, ce sont les Ochsenstein qui mirent la main sur le fief, malgré les protestations de l'abbaye de Wissembourg. En 1420, les Lichtenberg, une des familles les plus puissantes de la région, deviennent les possesseurs de la moitié du château. Il possède à proximité de là les châteaux de Schoeneck, Windeck et une part de Vieux Windstein. On parle dès lors du Petit-Arnsberg, sans doute pour faire la distinction avec le Grand-Arnsberg, en Moselle, également possédé par les Lichtenberg. Le château passe ensuite entre de nombreuses mains. Il fait l'objet de travaux à la fin du XVe siècle de modernisation et d'extension puis il est probablement abandonné au cours du XVIe siècle par manque de confort. Il est en ruine au début du XVIIe siècle. La ruine a été classée Monument Historique en 1898.



*Petit-Arnsberg au XVe siècle.  
Essai de restitution N. Mengus (d'après J.-M. Rudrauf).*



PETIT - ARNSBERG

J.M. Rudrauf, 1994

Plan par J.-M. Rudrauf.

1. Accès principal au château matérialisé ici par huit larges marches.
2. Emplacement probable d'une première porte.
3. Porte ogivale qui pouvait être verrouillée.
4. Petit vestibule taillé dans le rocher.
5. Petite salle taillée dans le roc. Ses parois non égalisées et ce qui pourrait être l'ébauche d'un pilier laissent supposer que son creusement n'a pas été achevé. A l'extérieur, à droite de l'entrée, un cartouche rectangulaire porte la date de 1494 en chiffres gothiques.
6. Escalier taillé dans le roc.
7. Emplacement d'une porte d'un bâtiment qui dominait le fossé.
8. Emplacement d'un bâtiment dont les dimensions voisinaient les 12 x 5 mètres. Il était probablement construit en colombages.
9. Étroit passage communiquant avec le versant ouest de la montagne.
10. Emplacement d'un bâtiment (10 x 3,50 mètres environ) probablement construit en colombages.
11. Escalier taillé dans le rocher.
12. Terrasse où se trouvaient des constructions légères (en pans de bois).
13. Fossé (12 mètres de long, 4,50 mètres de large). Il a été postérieurement sur-creusé pour abriter un bâtiment (des écuries ?) dont il subsiste de nombreux trous de poutre creusés dans les parois rocheuses. Vers l'est, un escalier permettait de communiquer entre son rez-de-chaussée et le niveau de sol du fossé primitif.
14. Mur ouest du bâtiment (écuries ?). Sa partie disparue correspond à une porte d'accès secondaire aujourd'hui disparue.
15. Fossé défensif naturel.
16. Tour rectangulaire d'accès au haut-château (fin XV<sup>e</sup> siècle). Elle présente notamment une ouverture de tir pour armes à feu qui permettait de défendre le chemin d'accès.
17. Chambre rocheuse dont la fonction n'est pas définie. Elle a souvent été identifiée à tort comme un corps de garde.
18. Grand escalier taillé à flanc de paroi. Un mur de protection existait vers l'extérieur.
19. Encadrement d'une porte taillée dans le rocher. Elle permettait de condamner l'accès au haut-château.
20. Chambre rocheuse. La première trouée d'accès correspond en fait à l'emplacement d'une ancienne fenêtre. La deuxième correspond à la porte d'accès de ce qui a pu être un corps de garde. La petite dépression circulaire dans le sol de cette pièce pourrait correspondre à un foyer.
21. Des entailles horizontales permettent d'envisager l'existence d'un ouvrage en bois construit en surplomb au-dessus du vide.
22. Escalier aboutissant à l'entrée du haut-château.
23. Emplacement de la porte du haut-château.
24. Crête rocheuse qui supportait le haut-château. Celui-ci se composait d'une tour d'habitation (environ 14 x 10 mètres) qui présente un mur-bouclier face à la montagne.
25. Rez-de-chaussée de la tour d'habitation. Aménagement d'une niche à banquettes latérales.
26. Citerne à filtration.
27. Emplacement d'une porte.
28. Cave. A l'ouest se reconnaît la niche évasée d'une fente d'éclairage dont le parement extérieur a disparu.
29. Porte donnant sur le côté est du rocher.
30. et
31. Les différentes encoches et entailles montrent qu'une construction en pans de bois existait ici, certainement des hourds dominant l'accès au haut-château.

Texte : N. Mengus. – Iconographie : N. Mengus (restitution d'après J.-M. Rudrauf), J.-M. Rudrauf (plan) 2 / 2